

Rapport moral 2014

Présentation des membres de l'association pour l'année 2014 :

- Le directeur, indispensable au bon fonctionnement de l'ensemble, *Nordinne Boukhalfa*, encadre l'équipe. Il a été secondé cette année 2014 par *Yasmina Abdelkader* ainsi que *Xailirac Nginn*. Toutes les deux se sont partagé les tâches de secrétariat et d'accueil. Leurs contrats s'étant terminés respectivement fin Octobre et fin Novembre, Lise Goujon a pris leur suite dès Décembre 2014. Lucile Berlioz, ancienne animatrice est venue renforcer l'équipe administrative dès Juillet 2014, spécialement pour ce qui concerne la communication et le suivi des partenariats mis en place précédemment par le directeur.
- Nordinne veille aussi à faire connaître l'association, à collaborer avec nos partenaires, à rechercher des subventions et monter de nouveaux projets,
- Les animateurs bénévoles permanents, étaient *Martin Andraud, Jacques Lecourvoisier, Frederic Bulot, Marina Dor, Arnaud Despoulain, Nadia Fourti, Paterne Mayouma, Elanie Parmentier, Elise Pupier et Helene Sousbie, Sarah Chiazza, Margot Poncet, puis Renaud Soulat, Francis Fadel, Emmanuel Falzone, Serge Fortier, Philippe Neveu* qui s'occupent essentiellement les accès libres. D'autres nous ont rejoints depuis.
- Les 4 animateurs en contrat mis à notre disposition par le CCAS, animent les ateliers d'initiation et participent à faire connaître notre association. Il s'agit de *Patrice Briais* qui intervient à la MDH Centre-Ville et à la Maison des associations, de *Vanessa Perrin* pour le Plateau et la MDH Prémol, de *Nicolas Chatel* pour la MDH Teisseire et au 53, de *Guillaume Sénécal* essentiellement au 53. Nous sommes très contents de l'aide apportée par le CCAS jusqu'à aujourd'hui. Malheureusement, les prochaines embauches pour le remplacement des animateurs CCAS, qui finissent bientôt leur contrat, seront des postes en CAE porté par l'Age d'Or. Aujourd'hui, Guillaume Senecal a quitté l'association suite à la fin de son contrat, et Vanessa Perrin est partie en formation. Elle a donc été remplacée par Renaud Soulat, dont le contrat est porté par l'Age d'Or.
- 5 animateurs « Âge d'or » : en plus des animateurs mis à notre disposition par le CCAS, ont été embauchées: *Hadjar Kesseiri* qui travaillait exclusivement à l'animation des ateliers « mémoire » jusqu'en Juin 2014. Elle est depuis partie en formation. Elle a été remplacée par Nawel Nourine, en Septembre 2014. Emrick Donadei a été embauché en Septembre 2014 pour remplacer Lucile Berlioz et intervient à la MDH Chorier Berriat.

- Les animateurs en service civique: *Myriam Crochet, Emrick Donadei, Nawel Nourine* nous ont apporté une aide importante. Suite à leur passage à l'Age d'Or, ces deux derniers ont été embauchés. Les services civiques de l'année 2015 sont Mathis Archimbault et Nasma Bouksara.

❖ **Nos Objectifs** : Notre association, qui a fêté ses 10 ans d'existence l'année dernière, souhaite que chaque personne, et particulièrement celles qui avancent en âge, puisse suivre les évolutions du monde d'aujourd'hui, en utilisant les nouveaux outils de communication, afin de rester acteur de leur vie, à leurs domiciles tant que cela sera possible.

L'utilisation de l'outil informatique permet le lien avec les autres, avec les générations plus jeunes, avec nos amis éloignés ou pas, avec les acteurs de notre santé, avec ceux de la vie de nos quartiers... Le développement de cet outil va continuer, se perfectionner, évoluer. Nous devons suivre, rester en alerte, en apprentissage permanent si nous voulons participer aujourd'hui mais aussi demain à la vie de ceux que nous aimons.

1. Nous allons donc continuer sur notre lancée. Nos sessions ont pour objectif de vous aider à **prendre en main votre ordinateur** le plus simplement possible :

- ★ Allumer et éteindre l'ordinateur
- ★ Utiliser la souris, le clavier
- ★ Taper un texte, l'envoyer et ouvrir les messages reçus.

2. Dans un second temps apprendre à utiliser les différents moteurs de recherche et utiliser **Internet**.

3. Enfin, apprendre à utiliser l'ordinateur comme **outil de communication** : avoir une adresse email, écrire, envoyer et recevoir des messages, lire et envoyer des pièces jointes.

A la fin de chaque session, les personnes initiées sont autonomes et ont acquis des connaissances suffisantes pour utiliser l'outil, mais ceux qui le souhaitent peuvent se perfectionner ou se rassurer en venant aux « **Accès libres** », qui leurs sont justement destinés. Les personnes qui se sentent en difficulté pour la mise en pratique, malgré leur formation, peuvent prendre contact avec l'Age d'Or afin que nous puissions résoudre leurs difficultés.

Afin de compléter ces activités, notre association a été conventionnée EPN partenaire pour le Pass Numérique : ce pass, mis en place par la Région Rhône Alpes, permet à toute personne intéressée de suivre 10 heures de formations sur la culture numérique. Cette formation est complètement prise en charge par la Région,

et est dispensé par les animateurs certifiés de l'Age d'Or, depuis Octobre 2014.

❖ Les Finances

Afin que notre association puisse fonctionner convenablement, sans être dans une totale dépendance financière vis à vis de l'extérieur, nous vous demandons, en plus de l'adhésion, de participer, dans la mesure de vos moyens, aux frais des sessions de formation. Notre association souhaite conserver sa **vocation sociale**. L'utilisation des nouvelles technologies est une activité coûteuse et qui, de ce fait, n'est pas toujours à la portée de tous. Notre action se dirige donc en partie vers des personnes ayant des moyens financiers peu élevés à qui nous voulons rendre accessibles ces nouvelles technologies, tout en maintenant évidemment nos cours ouverts à tous, sans condition de ressources.

Bien évidemment, nous faisons appel à différents organismes ou institutions pour nous aider dans la mission que nous avons choisie de conduire auprès de vous.

Ainsi la **Ville de Grenoble** et son ancienne équipe municipale, nous ont apporté une aide financière essentielle. Nous espérons vivement que la nouvelle équipe continuera à nous soutenir.

Grâce au vice-président du **CCAS**, *Olivier Noblecourt*, des locaux et du personnel sont mis à notre disposition et par ailleurs le CCAS nous assure contre divers risques. Les **élus de la Ville** de Grenoble (*Florence Hanff, Adjointe à la politique intergénérationnelle et aux personnes âgées*) et des **élus du Conseil général** chargés des cantons grenoblois nous apportent ponctuellement leur soutien, en 2013 nous avons reçu une subvention supplémentaire de la part de Mme *Gisèle Perez (6ème canton)*.

Les techniciens, les directeurs des centres sociaux etc., nous sont très précieux.

Le **Conseil général** conduit par *André Vallini* nous apporte un soutien financier.

L'Etat prend en charge le service civique et les indemnités des jeunes embauchés.

D'autres organismes participent aussi : *Adoma*, certaines caisses de retraite comme *AG2R La mondiale*, nous aident à nous équiper en nouveaux matériels.

Et voilà l'année 2015. Début janvier a marqué l'arrivée de nouveaux animateurs en service civique. Les animateurs CCAS, fort appréciés par vous tous, arrivent pour certains au bout de leur contrat et nous quittent, d'autres vont continuer à nos côtés encore quelques temps et de nouvelles personnes vont nous rejoindre.

Nous avons décidé de poursuivre les ateliers « mémoire » en 2014. Ces ateliers ont également une vocation scientifique puisque les données des participants sont étudiées et leurs évolutions permettent de vérifier le réel bénéfice apporté par la stimulation régulière de notre mémoire. Et face à l'engouement des participants il était d'autant plus important de continuer cette action.

Nous allons bien sûr poursuivre les cours collectifs, les accès libres et les

animations « hors les murs ». Le projet d'ouverture de la salle cyber dans le secteur de La Capuche avance, la salle est désormais équipée et son ouverture est prévue pour Septembre 2015. Afin de pouvoir aider nos adhérents qui possèdent des tablettes numériques, lors des accès-libre, il faut que l'ensemble des salles que nous fréquentons bénéficie de wifi. Pour cela il faudra que nous les équipions de routeurs, après avoir obtenu l'aval du service concerné de la Ville de Grenoble.

Nous vous remercions tous, adhérents, de continuer à nous soutenir dans ce projet, et nous remercions aussi tous les bénévoles, de plus en plus nombreux, pour leur patience, leur gentillesse et leurs disponibilité tout au long de l'année.

BILAN 2014

ACTIF	PASSIF
ACTIFS CIRCULANTS	CAPITAUX PROPRES
Solde Banque	22 046,47
Solde livret bleu	Report à nouveau
	46 765,38
	8 988,64
	Résultat de l'exercice
	5 000,00
	Provision festivités 10 ans âge d'or
ACTIFS IMMOBILISES	
matériels informatique – amortissement	
7 966,46	
Caution Citélib	
150,00	
PRODUITS A RECEVOIR	DETTES A COURT TERME
Subvention de la ville de Grenoble	25 000,00
	Salaire
	1 128,73
	Charges Urssaf
	4 571,00
TOTAL ACTIF	TOTAL PASSIF
66 453,75	66 453,75

Association l'Age d'or
 53 Rue Abbé Grégoire
 38000 GRENOBLE
 04 76 09 54 86

A. P. L.

NA Patras

COMPTE DE RESULTAT 2014

CHARGES		PRODUITS	
6		7	
60 ACHATS		74 SUBVENTIONS	
Alimentation	634,54	Ville de Grenoble/Fonctionnement	25 000,00
Petits matériels	1 021,55		
Fournitures Administratives	741,55	Ateliers "mémoire"	36 000,00
Petits logiciels	21,60	Conseil Général / Fonctionnement	6 000,00
Pharmacie	79,80	Cantons Initiative locale	3 000,00
Matériels informatiques	8 969,37		
61 AUTRES CHARGES EXTERNES		75 PRODUITS DE PARTICIPATIONS	
Coalisations Assurances	477,18	Adhésions	7 425,00
Coalisations Uniformation	312,00	Coalisations	14 027,00
62 AUTRES SERVICES EXTERIEURS		76 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	
Publicité, publications et relations	789,26	Remboursement ASP (CA et CAE)	54 768,61
Transport (Semitag, SNCV, Clélib)	859,90	Remboursement Service Civique	2 400,00
Frais télécommunications et postaux	2 302,13	Intérêts livret bleu	127,83
Frais bancaires	7,60	Prise en charge Uniformation	7 936,00
Adhésions (Carrefour du bénévolat, Le TASDA, Aleria)	110,00	Remboursement Uniformation	1 220,00
		Remboursement télécom	71,96
		Remboursement CPAM	619,42
64 CHARGES DE PERSONNEL		77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Salaires	78 046,99	AGRR LA MONDIALE	5 000,00
Charges sociales et patronales	41 676,00		
Indemnités Service Civique	2 226,00		
Formation Animatrice (Uniformation)	7 936,00		
Formation Service Civique	300,00		
Stagiaire	100,00		
Médecine du travail	84,32		
Formation professionnelle	1 220,00		
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES			
Provisions festivités 10 ans Age d'or	5 000,00		
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS			
Amortissement	1 691,39		
TOTAL DES CHARGES	154 607,18	TOTAL DES PRODUITS	163 595,82
RESULTAT DE L'EXERCICE	8 988,64	TOTAL GENERAL	163 595,82
TOTAL GENERAL	163 595,82		

Rapport d'activité 2014

Administratif

En 2014, l'équipe permanente de l'Age d'Or était composée de 9 personnes :

- Nordinne Boukhalfa, directeur de l'Age d'Or, avait pour mission le bon fonctionnement de l'association, ainsi que la recherche de subvention auprès de partenaires publics et privés.
- Yasmina AbdelKader et Gabrielle NGinn, en CAE porté par l'Age d'Or, toutes deux secrétaires de l'Age d'Or étaient présentes pour épauler Nordinne dans les tâches administratives (inscriptions des adhérents, suivi des paiements, gestion des plannings) mais aussi pour conseiller les nouveaux adhérents et les accueillir lors des cours d'accès-libre. Leurs contrats se sont arrêtés fin octobre et fin novembre. Elles ont toutes deux été remplacées par Lise Goujon, au mois de Décembre.
- Guillaume Sénécal, en CAE avec le CCAS avait en charge la mise en place et le suivi des ateliers mémoire.
- Hadjar Keisseiri, en Contrat d'Avenir supporté par l'Age d'Or, assurait dans les différents secteurs de la ville les ateliers mémoire, remplacée par Nawel Nourine dès le mois de Septembre.
- Lucile Berlioz, en CAE avec l'Age d'Or, était animatrice du secteur 1, à la maison des habitants Chorier-Berriat. Dès le mois de Juillet, elle est passée chargée de communication et de partenariat de l'Age d'Or, en contrat d'Avenir porté par l'Age d'Or. Elle a repris le travail de Guillaume Sénécal sur les Ateliers Mémoire.
- Vanessa Perrin, en CAE porté par le CCAS était animatrice des cours collectifs sur les secteurs 3 et 6, ainsi qu'animatrice des accès-libres à l'Age d'Or.
- Patrice Briais, en CAE porté par le CCAS était animateur sur le secteur 2 de la ville.
- Nicolas Chatel, en CAE supporté par le CCAS était animateur sur le secteur 5 de la ville.

Cette équipe était renforcée par 3 jeunes en service civique de Janvier à Aout 2014 : Nawel Nourine et Emrick Donadei (embauchés en Septembre par l'Age d'Or) ainsi que Myriam Crochet.

Toute cette équipe a assuré le bon fonctionnement des activités de l'Age d'Or, à savoir les cours collectifs, les cours particuliers, les Ateliers Mémoire, les Animations, ainsi que les conférences du Pass Numérique.

Cours Collectifs

Comme les années précédentes, des cours collectifs de niveau débutant et de niveau perfectionnement se sont déroulés dans 5 secteurs de la ville, du mois de Février au mois de Juin, puis de Septembre à Janvier 2015.

Pour cette année 2014, 203 personnes ont été formées à l'informatique, réparties sur 42 groupes différents constitués dans les différents secteurs de la ville. Ces 42 groupes ont bénéficié au total de 630 cours, pour un total de 1260 heures de formation pour la totalité des groupes, et 6090 heures pour la totalité des apprenants.

Les apprenants en cours débutants se ré-inscrivent presque tous pour les cours du niveau perfectionnement, ou pour les cours en accès-libres pour ceux préférant finalement se former sur tablette tactile.

Accès-Libres

En 2014, les accès-libres avaient toujours lieu le lundi, mardi et jeudi toute la journée au 53 rue Abbé Grégoire, locaux de l'Age d'Or.

Ces accès-libres ont été dispensés par nos animateurs, Lucile Berlioz, Emrick Donadei et Vanessa Perrin, ainsi que nos Bénévoles, de plus en plus nombreux et motivés : Jacques Lecourvoisier, Frédéric Bulot, Martin Andraud, Marina Dor, Arnaud Despoulain, Hélène Sousbie, Francis Fadel, Margot Poncet, Sarah Chiazza, Emmanuel Falzone, Serge Fortier, Philippe Neveu, Renaud Soulat, Jacqueline Bouquet, Jean-Pierre Galiacy. Enfin, les services civiques de l'année, Nawel Nourine, Emrick Donadei et Myriam Crochet

En 2014, ce sont en tout 180 personnes qui ont pu bénéficier de cet accompagnement de cours particuliers, sur pc, tablette ou smartphone dans les locaux de l'Age d'Or, pour un total de 1 230 heures d'accès-libre dispensées.

Ces cours d'accès-libres sont de plus en plus populaires, et bien que nous n'accueillons seulement les personnes avec un niveau minimum en informatique, les délais d'attente sont parfois longs, surtout en fin d'année. En effet, il est plus difficile de recruter des personnes bénévoles après les vacances d'été, ou de récupérer les bénévoles engagé avant cette grosse coupure. De plus, les services civiques (3 personnes en tout) ne sont plus à l'Age d'Or, ce qui enlève 6 créneaux d'accès-libre par jour. A cette période, nous connaissons aussi beaucoup d'annulation de dernière minute dues aux maladies saisonnières.

Heureusement, cette année, nous avons eu la visite de nombreux bénévoles à partir du mois de Novembre, ce qui nous a permis de libérer des créneaux supplémentaire et de raccourcir un peu les délais d'attente.

Les Ateliers Mémoire

Les Ateliers Mémoire sont des ateliers gratuits, mis en place par le Conseil Général de l'Isère et la CARSAT, dans le cadre du projet autonom@dom, dont l'objectif est de garder les personnes à la retraite autonomes et à domicile le plus longtemps possible. Grâce au soutien du TASDA, (Technopole Alpes, Santé à Domicile et Autonomie) ces ateliers avaient été mis en place dans les différents secteurs de la ville de Grenoble.

Ces ateliers étaient proposés une fois toutes les deux semaines, pour 1h30 d'accompagnement avec une animatrice. Les participants pouvaient ensuite s'entraîner chez eux sur le site Internet Happy Neurone.

De Janvier à Juin, Hadjar Keisseiri finissait sa session d'Ateliers Mémoire pour l'année 2013-2014. Ce sont donc 100 personnes qui avaient pu bénéficier de ces ateliers. Un grand nombre des participants avaient évoqué le souhait de se réinscrire pour la session suivante.

Dès le mois de Septembre, Nawel Nourine prenait le relais avec ces ateliers. Pour la session 2014-2015, les ateliers se déroulaient une semaine sur la ville de Grenoble dans les différents secteurs, puis une semaine sur d'autres communes Iséroises : Autrans, Villard-de-Lans, Saint-Martin-le-Vinoux, Eybens,

Roybon, Beaurepaire et Saint-Quentin-Fallavier. Avec Lucile Berlioz, l'animatrice a du participer aux réunions d'organisation avec le TASDA et les nouvelles communes bénéficiaires des Ateliers Mémoire, ainsi qu'animer les réunions de présentation auprès des habitants intéressés et les élus locaux.

Ce sont 120 personnes qui bénéficient de cet accompagnement, sur le même modèle que l'année précédente, pour la session 2014-2015.

Le Pass' Numérique

Mis en place par la Région Rhône Alpes, le Pass' Numérique a pour but de développer la culture numérique des habitants de la région. Ainsi, 10h de conférences sur différents thèmes sont proposés aux adhérents de l'association. Ce service est proposé gratuitement aux habitants de la région Rhône Alpes, pris en charge par la région.

L'Age d'Or a été conventionné par le Pass Numérique en Octobre 2014, et a pu former 8 personnes en Novembre et en Décembre autour des 8 thèmes du Pass Numérique :

- Gérer son identité Numérique et protéger sa vie privée
- Accéder à l'information, savoir la vérifier et la produire
- Mener des démarches avec les administrations, échanger avec les collectivités et l'Etat.
- Contribuer au développement du lien social local

D'autres conférences seront proposées lors de l'année 2015, les personnes voulant s'inscrire sont pour le moment sur liste d'attente.

Les Animations

En 2014, nous inaugurons une nouvelle animation, en partenariat avec l'école d'informatique Sup'Info à Grand Place, le « Village Informatique ». Du mercredi 22 au samedi 25 Janvier, notre équipe était présente sur le stand de 9h00 à 20h00, afin de donner des conseils, de proposer des accès-libre et de promouvoir l'activité de l'association auprès des clients du centre commercial. En tout, ce sont un vingtaine de personnes qui ont pu bénéficier de notre accompagnement lors de cette animation, et environ 150 personnes touchées par l'action de communication. Cette animation a été reconduite en 2015.

Nous avons participé à une animation de quartier aux casernes de Bonne le samedi 5 Juillet, de 14h00 à 17h00 afin de promouvoir l'association auprès des habitants du quartier.

« Les Vendredis de Saint-Bruno » ont été renouvelés cette année, avec 4 partenaires : l'Activité Physique Adaptée, le Centre Social Chorier-Berriat, Emmaüs Connect et l'ADIJ. Nous étions présent dans le parc Saint Bruno le Vendredi 4 et 11 Juillet de 9h00 à 12h00, afin de promouvoir l'association auprès des passants et des clients du marché. Nous avons touché environ 20 personnes lors de ces deux matinées, petit bilan dû à une météo capricieuse.

Enfin, les animations au Parc Paul Mistral ont elles aussi été réitérées pour l'année 2014. Nous étions présents de 11h00 à 18h00, les lundis, mercredis et vendredis du mois de Juillet. Nous proposons alors une découverte de l'ordinateur, des tablettes et d'internet. Du fait de la météo peu clémente et d'un

emplacement assez discret, cette activité n'a pas rencontré le succès escompté : nous avons touché environ 100 personnes cette année.

Nous n'avons pas renouvelé nos animations auprès des EPA, et associations de retraités, car nous avons choisi de nous concentrer sur les accès-libres et les animations d'été en extérieur.



Association l'âge d'or

53 rue Abbé Grégoire

38000 Grenoble

04 76 09 54 86

Procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du 8 avril 2014

Le 8 avril 2014 à 17h30, les fondateurs de l'association l'âge d'or se sont réunis en assemblée générale constitutive à la Maison des Habitant Centre-Ville à Grenoble

Sont Présents : (liste d'émargement jointe)

Sont excusés : M. André Vallini, Mme Gisèle Perez, Mme Bénédicte Wagnon, Mme Yolanda Gomez, Mme Marie Thérèse Bron

L'assemblée générale désigne *Marie Amélie Patras* en qualité de présidente de séance et *Amandine Buissonnet* qualité de secrétaire de séance.

La séance a débuté par l'intervention de Mme Anaïs Monray, de la ligue Rhône Alpes APA, coordinatrice en activités physiques adaptées et chargée d'étude pour les populations à besoins spécifiques. Cette association propose des activités physiques, proche des techniques d'ergonomie, en groupe, mais après une évaluation individuelle des participants et des séances adaptées à chacun. Après un premier essai réussi sur la région, la ligue souhaite proposer des cours réguliers l'année prochaine. L'âge d'or servira de relais d'information pour nos adhérents intéressés par ces activités.

Anaïs Monray a conclu par cette citation : « *Il ne faut pas chercher à rajouter des années à sa vie, mais plutôt essayer de donner de la vie à ses années.* ».

Après cette intervention, l'assemblée générale a pu commencer – 18h15.

La présidente de séance met à la disposition des présents les bilans annuels (activités, bilans comptables, orientation 2014) de l'association. Est également mis à disposition la présentation du dispositif Pass numérique.

Puis elle rappelle que l'assemblée générale constitutive est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- présentation du bilan moral et des orientations 2014 (présentation du dispositif pass numérique et mise au vote de ce projet) ;
- présentation du bilan d'activité 2013 et mise au vote de ce bilan;
- présentation du compte de résultats et du bilan 2013 et mise au vote de ces bilans comptables;
- présentation du budget prévisionnel 2014 ;
- désignation des membres du conseil d'administration et mise au vote

Après présentation des différents bilans, personne ne demandant plus la parole, la présidente met successivement aux voix les délibérations suivantes :

1^{ère} délibération : présentation du bilan moral et des orientations 2014. Présentation du dispositif pass numérique : l'association l'âge d'or a proposé à l'ensemble des membres présents, son projet de participation au dispositif « Pass numérique ». La majorité des présents a voté pour la mise en place de ce dispositif.

Pour cela, l'association l'âge d'or s'engage à affecter 6 animateurs qui seront chargés de suivre les modules d'accompagnement proposés par la coordination Rhône Alpes de l'Internet Accompagné (Coraia) aux bénéficiaires du pass numérique.
Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} délibération : présentation du bilan d'activité 2013

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

3^{ème} délibération : présentation du compte de résultats et du bilan 2013.

Un adhérent a sollicité les membres du Bureau pour demander des informations complémentaires sur l'excédent, qui lui semblait très important. La Présidente a rappelé que l'excédent n'était pas un bénéfice, et qu'une association était tenue d'avoir en fin de budget un fond de roulement d'au moins 3 mois d'activités. Il a été rappelé que les subventions n'étaient généralement jamais versées avant les mois d'avril/mai, il qu'il était nécessaire pour la structure d'avoir les fonds nécessaires pour faire fonctionner l'association jusqu'aux versements de ces subventions. Ce monsieur a aussi sollicité les membres du Bureau pour demander une baisse des tarifs, afin d'avoir plus d'adhérents, la réponse a été la suivante : nos tarifs sont ceux du CCAS de Grenoble, avec lequel « l'âge d'or » est conventionnée, que ces tarifs sont variables en fonction des ressources, ils vont d'une trentaine à une centaine d'euros pour une session de cours de 4 mois avec 2 heures de cours par semaine. L'âge d'or accompagne également ses adhérents les plus démunis pour qu'ils puissent obtenir l'aide du CCAS de Grenoble en cas de nécessité. L'association souhaite également conserver des groupes de 8/10 personnes maximum pour pouvoir accompagner ses adhérents dans de bonnes conditions. A la fin de ces échanges, les bilans financiers (bilan annuel 2013, compte de résultat 2013, ont été soumis au vote des adhérents.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

4^{ème} délibération : présentation du budget prévisionnel 2014

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

5^{ème} délibération : désignation des membres du conseil d'administration

Six personnes se sont inscrites sur la liste afin de rejoindre le CA de l'âge d'or : Mme Michèle Ginet, Mme Christiane Loprieno, M. Patrick Lecerf, Mme Yvette Rosier, Mme Gilberte Billeret, Mme Monique Pitois.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité

Les membres du conseil ainsi désignés acceptent leurs fonctions

L'assemblée se termine à 19h10.

Marie Amélie Patras – Présidente de l'âge d'or
Le 9 avril 2014

